

Offre interne  
19.09.2019

# UN ANIMATEUR à temps complet (H/F)- Cadre d'emplois des Adjoints territoriaux d'animation- Titulaire ou contractuel

**[velizy.web.pdf.offer\\_description](#)**

Au sein du service Actions éducatives, vous serez chargé de :

**Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants :** Vous aménagez des espaces en fonction des activités proposées et des besoins des enfants afin de garantir leur sécurité. Vous participez aux différents temps de la vie quotidienne (accueil du matin, temps de repas, temps de repos et/ou de temps calme, goûter etc.) en respectant et en faisant respecter les règles d'hygiène. Vous instaurez un cadre relationnel de confiance et êtes médiateur au sein du groupe d'enfants en gérant les conflits, garantissant le respect des règles de vie, et en facilitant l'écoute, les échanges, partage et le respect mutuel. Vous respectez les règles d'encadrement des enfants placés sous votre responsabilité : taux d'encadrement, comptage régulier des enfants, application des procédures de signalement ou d'alerte en cas d'incident ou d'accident.

**Mettre en œuvre des projets d'animation et des démarches pédagogiques dans les structures :** Vous proposez des activités variées en lien avec le projet pédagogique de la structure et adaptées aux spécificités du public accueilli. Vous mettez en œuvre et réalisez les animations. Vous accompagnez les projets des enfants pour les faire aboutir en favorisant la création et la découverte, notamment par le jeu. Vous recensez les besoins auprès des enfants et familles afin de proposer des activités en lien avec les souhaits exprimés. Vous assurez le suivi et l'évaluation de vos projets d'animation de manière quantitative et qualitative.

**Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :** Vous formulez des propositions dans le cadre de l'élaboration du projet pédagogique avec le directeur de la structure et l'équipe d'animation. Vous participez à l'établissement des modes de fonctionnement de la structure : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants, etc. Vous participez de manière active aux réunions d'équipe, apportez vos connaissances et vos savoirs. Vous partagez les informations en votre possession avec l'équipe d'animation et rendez compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...). Vous entretenez des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers. Vous utilisez de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil : participer à l'inventaire et au recensement des besoins de matériel, participer au rangement des locaux destinés à l'ALSH.

## Profile of the candidate

Titulaire d'un diplôme dans le domaine de l'animation, vous savez appliquer les règles permettant d'accueillir et d'encadrer les enfants en toute sécurité. Vous êtes capable d'animer des activités de loisirs et/ou d'éveil et faites preuve de pédagogie.

Vous connaissez les rythmes et les besoins des enfants et vous savez adapter vos activités à ces rythmes. Vous aimez travailler en équipe et faites preuve de solidarité. Vous savez écouter, dialoguer et adapter votre discours à vos interlocuteurs (parents, enfants, équipe pédagogique, etc.).

Vous savez garder la juste distance et gérer vos émotions. Vous êtes capable de gérer des situations conflictuelles tout en conservant un langage approprié.

Permis B souhaité.

**Conditions d'exercice** : Temps de travail annualisé

En période scolaire : Du lundi au vendredi - Horaires variables selon les jours

Lundi/ jeudi/ vendredi : 11h30/18h30

Mardi : 9h00/18h30 (Réunion de travail le matin)

Mercredi : 7h30/18h30 (9h30 par jour en rotation)

En période de vacances : 4 semaines de petites vacances + 4 semaines d'été

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (9h30 par jour en rotation)

Horaires organisés en fonction des besoins de la direction.

=> Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif + 13ème mois – COS + CNAS – Participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois) - Restaurant municipal.

Emploi permanent (Temps complet)